

[Texte]

• 1135

Mr. Brewin: Perhaps I could ask a three-part question with no preamble.

First, what is the effective date of the judgments you make here? Because presumably we're going to hear from DND that a lot has happened since then. What is the basic date?

Second, in view of these, is there any case for actually increasing total numbers of reserves at this point while this fundamental review takes place? Would your recommendation be that there should be a freeze or even a cutback on total recruitment until DND gets its act together on this?

Third, can you give us your assessment of the sufficiency and adequacy of the process DND is using to review this issue?

Let me add a suffix or whatever at the end of that question. I have a problem, and I think all members of this committee have a bit of a problem. A lot of what happens in DND happens in that building behind closed doors, and we haven't much of a feel for that, but you've had a chance to get in it and to find out what's happening. I make assumptions that there are, from my experience, a lot of very dedicated people working to try to get the right answers, but sometimes the system tries to justify the decisions made and tends to want to expand rather than contract. I wonder whether the system they've put in place within DND to take a tough, hard, realistic look at the role of the reserves is sufficient to do the job. What is your advice on that issue?

Mr. Hopwood: In terms of the date of our judgments, we were told when we started that doing the audit of the reserves at that particular time would be like trying to change the tires on a moving car. But with the issuance of the 1987 white paper and the increased reliance on total force, there were steps started then.

Our audit examination phase covered most of the calendar year up to December 1991, project reports were issued, and then detailed discussions of the facts and recommendations occurred over the next eight months. Our snapshot was taken by Christmas with discussion of details after that.

In terms of increasing total numbers, I guess it's more than total numbers but extends to other things like infrastructure construction, acquisition of equipment and a whole range of issues. I don't think I would call for a freeze, but I hope any new decisions taken will consider possible adjustments that will take place as a result of this fundamental review of reserve roles and structures.

[Traduction]

M. Brewin: La question que je vais vous poser est en trois parties, sans préambule.

Tout d'abord, à quelle date vous situez-vous exactement lorsque vous prononcez tous ces jugements? En effet, j'imagine que le MDN va nous dire qu'il s'est passé bien des choses depuis lors. Quelle est la date de référence?

Deuxièmement, compte tenu de cette situation, peut-on justifier que l'on augmente en ce moment le total de nos forces de réserve alors que l'on procède à ce réexamen à la base? Ne recommandez-vous pas plutôt un blocage ou même une réduction du recrutement global en attendant que le MDN balaye devant sa porte?

Troisièmement, jusqu'à quel point à votre avis le mécanisme que le MDN a mis en place pour voir toutes ces questions est-il suffisant et adapté aux besoins?

Laissez-moi ajouter un espèce d'appendice à cette question. Je me pose des questions, et je crois que tous les membres du comité s'en posent aussi. Il se passe bien des choses à huis clos dans cet édifice du MDN dont nous avons du mal à percer le mystère, mais vous avez eu la possibilité d'aller voir de près ce qui s'y passait. Je suppose, si j'en crois mon expérience, qu'il y a là de nombreuses personnes très dévouées qui s'efforcent de trouver des bonnes réponses, mais parfois le système s'efforce de justifier les décisions qui sont déjà prises et a davantage tendance à prendre de l'expansion plutôt qu'à se contracter. Je me demande si le système mis en place au MDN pour examiner de façon réaliste et sans compromis le rôle joué par les forces de réserve peut suffire à la tâche. Qu'en pensez-vous?

M. Hopwood: Au sujet de la date qui correspond à nos constatations, on nous a dit, lorsque nous avons entrepris de vérifier le fonctionnement des forces de réserve, que cela revenait à ce moment-là à essayer de changer les pneus d'une voiture en mouvement. Toutefois, avec la publication du Livre blanc de 1987 et le fait que l'on s'orientait de plus en plus vers la force totale, il y avait déjà certaines démarches qui avaient été entreprises.

Nous avons procédé à la phase d'examen pendant la plus grande partie de l'année civile jusqu'en décembre 1991, des rapports de projets ont été publiés, puis des discussions détaillées ont eu lieu sur les constatations et différentes recommandations au cours des huit mois qui ont suivi. Notre instantané date donc de Noël de cette année-là et des discussions qui ont suivi.

Pour ce qui est de l'augmentation du total des forces de réserve, il n'y a pas seulement à mon avis le total des effectifs mais aussi d'autres choses telles que la construction des infrastructures, l'achat d'équipement et tout un tas de questions annexes. Je n'irai pas jusqu'à recommander un blocage, mais j'espère que les nouvelles décisions qui seront prises tiendront compte des ajustements auxquels il faudra éventuellement procéder à la suite de ce réexamen à la base du rôle et des structures des forces de réserve.